



100 FCFA

www.adiac-congo.com

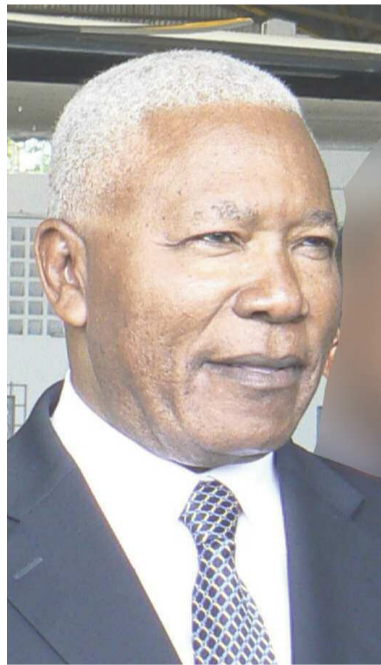
N°1825 MARDI 17 SEPTEMBRE 2013

POLITIQUE NATIONALE

Où est donc passé Isidore Mvouba ?

L'absence prolongée du ministre d'État, ministre du développement industriel et du secteur privé a retenu l'attention de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) qui exige « des explications du gouvernement ».

Au cours de la session de son bureau politique tenue le week-end dernier à Brazzaville, ce parti proche de la coalition des cen-



tristes s'est également dit préoccupé par le refus de la levée de l'immunité parlementaire du « vénérable » André Ikongo-Logan cité dans une affaire de fraude et de détournement de deniers publics. L'attitude du Sénat n'a pas reçu l'assentiment de l'UMP.

Page 2

RCA

Michel Djotodia dissout la Séléka

Page 7

SYRIE

Le rapport des enquêteurs sur l'utilisation d'armes chimiques soumis au secrétaire général de l'ONU

Page 11

ÉDITORIAL Questions

Page 2

Football/Jeux de la Francophonie

Retour triomphal des Diablies rouges au bercail

Bercyl Obassi (notre photo), le meilleur buteur du tournoi de football masculin des 7^e Jeux de la Francophonie, et ses coéquipiers ont regagné Brazzaville, hier par un vol régulier de la compagnie nationale ECair, sous les regards enthousiastes de nombreux supporters curieux.

Des Diablies rouges Espoirs fiers d'avoir réédité l'exploit réalisé par leurs aînés en 2009 à Beyrouth, au Liban, alors que leurs chances étaient amenuisées par des tracasseries du voyage.

Les jeunes footballeurs n'étaient pas les seuls à faire briller les couleurs du Congo lors de ces jeux car les danseurs du groupe de hip hop « I dance » ont, eux aussi, fait sensation sur le plateau culturel en emportant le précieux métal, devant des adversaires français, à l'issue d'une finale palpitante.

Page 16



Obassi Meilleur buteur de la compétition

RENTRÉE SCOLAIRE 2014

Un déficit signalé de près de 14.000 enseignants

Le Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui s'est réuni à l'orée de la rentrée scolaire 2013-2014, prévue pour le 1^{er} octobre prochain, a noté un déficit de près de 14.000 enseignants. Ce qui constitue un frein à l'amélioration de la qualité de l'éducation au Congo. Ce conseil avait la mission de réagir aux défis liés à la réduction des taux de redoublement et d'abandon, à l'analphabétisme chez les femmes ainsi qu'à l'augmentation de l'offre de l'éducation qui doit être en rapport avec l'amélioration des structures d'accueil. « Le plus grand problème c'est la vie des travailleurs. Le gouvernement doit arranger les conditions, notamment les salaires des enseignants pour qu'il n'y ait plus ce déficit », a indiqué le président du Syndicat libre des enseignants du Congo, Raymond Mbourangon.

Page 5



Les participants

ÉGLISE CATHOLIQUE

Un nouveau secrétaire général pour la Conférence épiscopale du Congo

L'abbé Brice Armand Ibombo a été choisi par les évêques du Congo qui se sont réunis récemment à Dolisie. Il doit assumer les tâches de secrétaire général du conseil épiscopal national. Ce spécialiste d'histoire de l'église succède à ce poste à Urbain Ngassongo devenu, depuis quelques mois, évêque du diocèse de Gamboma.

Page 7

ÉDITORIAL

Questions

Ce qui est advenu avant-hier en Irak et en Afghanistan, hier en Libye et qui a failli se reproduire ces derniers jours en Syrie, avec la menace d'une intervention militaire conduite par deux pays occidentaux, pose à la communauté humaine toute entière cette angoissante question: qui prend les décisions stratégiques dans les pays se réclamant de la démocratie et dont les dirigeants adoptent des positions insensées contre l'avis même de leur peuple ?

Sans remonter jusqu'aux trois interventions précédentes, posons-nous cette question à propos de la crise syrienne en la détaillant de la façon suivante : qui, à Washington et à Paris, a su convaincre les deux chefs d'État modérés que sont Barack Obama et François Hollande de se muer en chefs de guerre ? Qui a eu, sur l'un comme sur l'autre, une influence assez grande, assez contraignante, pour les amener à gesticuler comme ils l'ont fait au risque de se déconsidérer au regard de la communauté internationale ? Qui a eu un poids suffisant au sein du système démocratique dont les deux pays se réclament pour que leurs dirigeants balayaient d'un revers de main les objections qui remontaient vers eux ?

Ces questions appellent deux réponses et deux réponses seulement :

Première réponse : Barack Obama et François Hollande n'ont écouté que leur entourage immédiat. Ils n'ont tenu aucun compte des réactions négatives que faisaient remonter vers eux les services de renseignement, l'institution militaire, les services diplomatiques, les ambassades, les médias, les observateurs de tout calibre, les spécialistes. Et dans ce cas ils se sont comportés comme des autocrates, foulant allègrement au pied les informations et les avis pondérés qui leur étaient donnés.

Deuxième réponse : Barack Obama et François Hollande se sont soumis au diktat des puissants lobbies qui les entourent. N'ayant aucune connaissance, aucun savoir qui leur permette de peser sérieusement le pour et le contre, ils ont écouté seulement les va-t-en guerre qui rêvent dans les administrations militaires et diplomatiques de se venger des échecs successifs subis en Irak, en Afghanistan et en Libye. Et dans ce cas ils ont révélé un vide dramatique dans la conduite des affaires publiques de leurs pays respectifs.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARUS DU BEACH

Le RMP met en garde la justice française

Avec pour thème « Touche pas à mon président », le meeting du Rassemblement pour la majorité présidentielle (RMP), tenu samedi 14 septembre au boulevard Alfred-Raoul, a été organisé en réponse à la justice française face à l'affaire des disparus du Beach couplée à celle des biens mal acquis.

Dès 13 heures, les militants et sympathisants des partis de la majorité présidentielle, venus nombreux pour soutenir

leurs de l'action du président et leurs complices contre les conséquences néfastes de leurs manœuvres sur les liens séculaires de fraternité et de coopération qui existent entre les peuples congolais et français. Nous dénonçons l'ingérence manifeste d'une certaine justice française aux méthodes néocolonialistes dans les affaires intérieures du Congo. Nous dénonçons également l'entreprise pernicieuse et répétée de certains médias



La foule lors du meeting

nir cette action, ont vu leur nombre croître au-delà de 15 heures. Sur les lieux, les participants brandissaient banderoles, drapeaux et emblèmes pour montrer leur affiliation à un parti politique ou une association. Sous un soleil accablant, les participants s'impatientaient. Heureusement que les groupes folkloriques, l'orchestre Patrouille des stars et l'artiste musicien Zao ont su détendre l'atmosphère. Il est un peu plus de 15 heures lorsque le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, arriva au boulevard Alfred-Raoul sous les applaudissements des militants et sympathisants de ce mouvement.

Place au discours...

« Nous mettons en garde les détracteurs

français qui, usant de désinformation, d'insinuation et de manipulation de l'opinion, se comportent en véritables fossoyeurs de la paix et en porte-parole des ennemis du Congo, au mépris flagrant de la déontologie professionnelle », a déclaré la jeunesse du RMP.

Mixé d'intermèdes musicaux, le discours de la jeunesse, des femmes, des partis de la majorité présidentielle et du président par intérim véhiculait le même message d'un Congo indépendant, « Touche pas à mon président ». Ce cri de ralliement, pour eux, s'adresse à ceux qui s'inscrivent dans la logique de diabolisation du président de la République.

L'interpellation du général Norbert Dabira dans l'affaire des disparus du

Beach et des biens mal acquis a été taxée, par la majorité présidentielle, d'exploitation abusive par la justice française en complicité avec certaines ONG. Cet acharnement, selon elle, vise indéniablement la déstabilisation du président de la République et porte atteinte à ses actions politiques et économiques. En ajoutant que cette affaire avait été souverainement traitée par la justice congolaise. « Les forces politiques de la majorité présidentielle protestent contre une campagne obstinée de diffamation et de déstabilisation du chef de la majorité et des institutions de la République. Le président Denis Sassou N'Guesso ne mérite pas l'acharnement dont il est victime. Cet acharnement, manœuvre sordide de certaines ONG, d'une certaine justice et de certaines autorités françaises, cache à peine le déni de la souveraineté du Congo tout autant qu'il voile à peine la tentation de remise sous tutelle du Congo, pourtant indépendant et libre. Nous ne l'acceptons pas et nous ne l'accepterons jamais, a fait savoir Pierre Ngolo. Les relations que nous tisserons avec les États seront moins déterminées par l'ancienneté ou la profondeur historique des rapports que par le respect de chaque partie et l'exigence d'un partenariat mutuellement avantageux ».

Le président par intérim de la majorité présidentielle a, profité de cette occasion pour lancer un appel à la mobilisation générale de tous les partis et associations de la majorité présidentielle ainsi que des citoyens congolais pour la réussite de l'opération du recensement administratif spécial.

Au terme de son intervention, Pierre Ngolo a passé en revue les partis et associations présentes à cette manifestation. Les participants ont ainsi accompagné leur président, signe d'amour et de détermination, avant que celui-ci quitte le boulevard Alfred-Raoul. Le meeting s'est enfin achevé en beauté, dans une ambiance festive et de volonté manifeste de défendre les intérêts de la majorité présidentielle.

Josiane Mambou-Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounoungou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou-Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

L'UMP désapprouve le verdict rendu au procès du 4-Mars

Réuni en session ordinaire, les 13 et 14 septembre à Brazzaville, le bureau politique de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) a désapprouvé, après analyse de la situation politique nationale, le verdict rendu sur le procès du 4 mars.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la session ordinaire, le bureau politique de l'UMP a fait savoir que « l'annonce et l'ouverture du procès avaient suscité l'espoir du peuple congolais, notamment des victimes. Cependant, le bureau politique constate que le verdict rendu n'a pas répondu à la question de savoir que s'était-il passé le 4 mars 2012 ».

La cinquième session du bureau politique de ce parti a aussi examiné d'autres questions d'intérêt national, notamment le recensement administratif spécial en cours dans le pays. À propos, il a fait savoir qu'il émet des réserves sur son déroulement et s'interroge sur ce qu'il appelle le désintéressement des composantes politiques et même de la société civile.

« À travers toute la République, nous avons constaté que le peuple n'a pas été édifié sur cette opération », a déclaré le président de ce parti, Elvis Girel Okombi Tsalissan. L'absence prolongée du ministre d'État Mvouba interpelle

L'UMP s'est également interrogé sur l'absence prolongée du ministre d'État Isidore Mvouba. Il n'est pas acceptable que le peuple ne

soit pas informé de ce sujet. Après débats, les membres de ce parti ont dit leur position en exigeant du gouvernement des explications. Analysant notamment le procès des disparus du Beach, le bureau politique de ce parti a d'abord condamné la reprise de la procédure en France. S'agissant du rejet par le Sénat de la levée de l'immunité parlementaire du sénateur André Ikongo-Logan, l'UMP s'est interrogée sur les motivations du Sénat dont elle ne comprend pas la décision. Ce parti a, à cet effet, demandé au procureur général de constituer le dossier.

Au terme des travaux de cette cinquième session ordinaire, le président de ce parti, Elvis Girel Okombi Tsalissan a lancé un appel aux cadres et militants du parti à une mobilisation générale. L'UMP a-t-il déclaré, « c'est le défi d'une génération, mais une génération qui se veut consciente ». Il a réitéré la proposition d'un gouvernement d'union nationale, tout en prônant le dialogue de la classe politique qui, selon lui, est le seul moyen d'épargner notre pays des soubresauts.

Jean-Jacques Koumbemba

PROJET CAB

Lancement des études d'impacts environnementaux

Le cabinet Serf, chargé d'analyser tous les éléments socioculturels ainsi que les ressources naturelles susceptibles d'être affectées par le projet Central Africain Backbone (CAB) a annoncé le début des travaux le 16 septembre.

Les quatre axes concernés par ces études d'impacts environnementaux et sociales sont : Dolisie-Gabon, Dolisie-Centrafricaine, Brazzaville-RDC enfin Pointe-Noire-RDC. Le directeur technique de ce centre d'étude, Adama Zare, a donné cette information le 13 septembre à Brazzaville, à l'issue d'une rencontre de cadrage méthodologique sur cette prospection avec le coordonnateur national dudit projet et les cadres du ministère de l'Environnement. « J'ai déjà fait une première partie qui consistait à collecter les données et les analyser, maintenant c'est la phase de terrain. Celle-ci consiste à vérifier l'impact de la fibre optique sur l'environnement du projet et la population riveraine. J'aurai aussi la responsabilité d'identifier les mesures susceptibles d'éviter, réduire ou éliminer les effets dommageables de ce projet sur l'environnement », a indiqué Adama Zare, qui compte de déposer le rapport d'ici décembre. Dans l'optique d'obtenir des résultats satisfaisants, le coordonnateur national dudit projet, Luc Missidimbazi, a promis de mettre à la disposition de ces experts toutes

les données qui contribueraient à la réussite de leur travail. Intervenant à propos du début effectif de l'installation de la fibre optique, Luc Missidimbazi a souligné que toutes les études avaient déjà été menées. Les travaux commencent à partir de début novembre, pour une durée de six mois. « Courant juin-juillet 2014, la fibre sera disponible. Entre-temps, on a des rencontres avec ces pays frontaliers pour ficeler toute la partie réglementaire », a-t-il déclaré.

La réduction des coûts relatifs aux technologies de la communication, l'amélioration des conditions d'accès au service internet et des équipements d'accès ainsi que la création d'emplois liés aux technologies d'information et de la communication sont, entre autres, les impacts positifs que produiront ce projet.

Cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, le projet CAB a pour objectif de connecter le Congo avec d'autres pays de la sous-région grâce à l'aide d'un réseau internet haut débit.

Lopelle Mboussa-Gassia

NIARI

Émilienne Raoul passe en revue 84 ouvrages en construction

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, a séjourné à Louvakou (département du Niari) les 13 et 14 septembre. Cette visite a permis à la ministre et au délégué du Pnud de rappeler à l'ordre quelques entrepreneurs incapables de faire avancer les chantiers.

Ce chantier qui comprend 84 ouvrages s'étend sur plusieurs hectares. « Réalisé sur le modèle Songhaï à Porto-Novo au Bénin, ce centre a pour objet la production, la formation et l'insertion des communautés et des jeunes », a déclaré Alfred Constand Kiakouama, directeur national du projet. Le centre comprendra trois pôles à savoir : le pôle de formation, l'unité de production et celui de l'animation et de l'insertion sociales. Ces pôles s'occuperont du savoir-faire et du savoir-être, notamment la pratique du secteur agricole (primaire, secondaire et tertiaire) que l'on développe pour les jeunes et les communautés. Ainsi, l'intégration de la communauté se fera dans la production en réalisant des campagnes agricoles, en rachetant toute la production et en la transformant sur place pour donner de la valeur ajoutée. Il sera également question du recrutement des apprenants. « Il y a donc trois structures au sein du centre. Le centre de formation, l'entreprise de production qui vit comme une entreprise, le centre d'animation et d'insertion sociale qui lui s'occupe du volet communautaire, insertion, identification et gestion des apprenants. Il est prévu que le centre de Louvakou s'insère dans un processus de collaboration ou de complémentarité avec les autres centres qui seront érigés, notamment celui d'Otsendé », a-t-il poursuivi.

Prenant la parole à son tour, Charly Endol, responsable du Génie civil du projet, a présenté les entreprises et les ouvrages à réaliser ainsi que leur niveau d'exécution. L'orateur a précisé que toutes les entreprises avaient accusé du retard dans la réalisation des travaux, sachant toutefois que les taux d'exécution desdits travaux oscillaient entre 85 et 97% au 25 août dernier.

Il y a deux catégories d'entreprises dans ce projet. Dans la première catégorie, recrutée en mars 2011 pour exécuter les travaux dont la durée maximale était de six mois et demi, il y a trois entreprises dont l'EBB-SOVEMAC, un contrat fi-

nancé avec les fonds FAD pour un montant de 219 millions de FCFA. Le paiement s'élève à ce jour à 201 millions de FCFA. L'entreprise accuse un retard depuis plus d'une année. La deuxième entreprise n'est autre que le FORECO, avec un marché qui s'élève à 108 millions de FCFA pour un taux de réalisation de 98%. La troisième entreprise est l'ISIFAC, avec un montant de 232 millions de FCFA, et un taux de réalisation de 97%.

Dans la deuxième catégorie, les entreprises sont au nombre de six. Nord-Sud Expertise et Réalisations, avec un contrat financé sur

Mise au point du Pnud

Pour sa part, Joseph Ikoubou, délégué du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a fustigé le mauvais comportement des entrepreneurs qui arrêtent les travaux car les factures n'ont pas été payées. « En réalité, explique-t-il, cela ne devrait pas se passer de la sorte, car toute entreprise sélectionnée peut se créer des stratégies de financement pour avancer ses travaux même si le paiement des factures accuse un retard. Car, qu'on le veuille ou non, ces factures seront toujours payées. Ensuite, a renchéri l'ora-



Émilienne Raoul accompagnée d'une délégation, visite le centre

les fonds de l'État congolais à hauteur de 219 millions de FCFA soit un taux de réalisation de 97%. La seconde entreprise, EBCS, avec un montant de 129 millions de FCFA, présente un taux de réalisation de 95% financé également avec les fonds du gouvernement congolais. La troisième entreprise Watt-Entreprise avec un montant de 209 millions de FCFA, a atteint 100% du taux de réalisation. ADLCA est la quatrième entreprise, avec un montant de 67 millions de FCFA financé par l'État congolais avec un taux de réalisation de 100%. Enfin, la cinquième entreprise SIFAC, dont le taux de réalisation est de 85%, bénéficie du financement de l'État congolais (184 millions de FCFA). La dernière entreprise Mana-Services a reçu le financement des fonds FAD (292 millions de FCFA) avec un taux de réalisation à 93%.

« Il convient de signaler que toutes ces entreprises sont hors délais. Ainsi nous savons que le projet s'arrête le 30 novembre, mais nous risquons d'arriver au cas de figure où le projet va s'arrêter, alors que les travaux ne sont pas terminés, du fait de nombreuses malfaçons auxquelles il faut apporter des corrections », a-t-il conclu.

teur, les entreprises sont sélectionnées sur la base d'un certain nombre de critères dont les comptes bancaires, alors pourquoi, une fois les travaux lancés, ces entreprises se retrouvent-elles comme si elles n'avaient jamais fourni de dossiers contenant des pièces de comptes bancaires », s'est-il demandé.

Pour le délégué du Pnud et le responsable national du projet, il est prévu des textes sur les pénalités. Chaque jour qui passe, si l'entreprise accuse des retards, elle perd près de 50.000 FCFA sur sa facture. « Que les entreprises ne soient pas surprises, car cette disposition sera appliquée », ont indiqué les deux orateurs.

Clôturant la réunion, Émilienne Raoul a appelé les entreprises à faire preuve de responsabilité et de performance dans la réalisation de leurs ouvrages. « Il est ur ent que les entreprises terminent leurs ouvrages afin que la réception technique et la clôture du projet se fassent respectivement les 30 octobre et 31 décembre prochains », a-t-elle conclu. Notons qu'avant cette réunion, la ministre, accompagnée des autorités sous-préfectorales, a passé en revue les 84 ouvrages en cours de finition.

Faustin Akono



AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/PEEDU/2013 DU 17 SEPTEMBRE 2013

Pour le recrutement de quatre consultants individuels pour le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation et / ou construction des centre de santé intégrés à Brazzaville et Pointe-Noire (Phase 2) R78



Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet du 11 février 2011 publié dans le Development Business. One line

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations de quatre (4) consultants individuels dont un par CSI, chargés du contrôle et de la supervision des travaux de réhabilitation et/ou de construction d'un (1) CSI à Brazzaville et trois (3) CSI à Pointe-Noire (phase 2).

Le Consultant individuel sélectionné aura la charge du contrôle et de la supervision desdits travaux, notamment la gestion administrative, technique et financière des travaux y compris la réception provisoire des réalisations. Il accèdera à l'étude technique et DAO des travaux en objet auprès de l'UCP-PEEDU.

Les Termes de Référence y relatifs peuvent être consultés au siège du PEEDU indiqué ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

PROFIL DU CONSULTANT :

Le Consultant doit avoir les qualifications suivantes :

- Être un Ingénieur en Bâtiment ou en Génie Civil : ayant BAC + 5 minimum ;
- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la conception, de la réalisation et de la surveillance d'ouvrages de bâtiment similaires. ;

• Présenter au moins trois (03) références de projets similaires (taille et complexité du projet, nom du client et année).

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV et Photocopies légalisées des Diplômes).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition de janvier 2011.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 octobre 2013 à 12H.

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo -
Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 11 septembre 2013.

Le Coordonnateur du PEEDU,

Maurice BOUESSO/.

1ère Conférence et Exposition Internationale sur les Mines Solides au Congo

CIEAC

3 - 4 octobre 2013

Palais des Congrès
Brazzaville
République du Congo

Thème:

un potentiel minier riche mais inexploité



www.ciemcongo.com

Organisateurs:



Sponsor Platine



Sponsors Or



Sponsors Argent



Sponsors Bronze



Pour plus d'information, merci de nous contacter AME Trade Ldt à: congo@amettrade.org
ou tel: +44 (0) 20 7700 4949 +242 066 95 91 08

RENTRÉE SCOLAIRE 2013-2014

Un déficit de 14.000 enseignants à combler

La quinzième session ordinaire du Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, s'est tenue du 10 au 12 septembre sur le thème de « L'amélioration des rendements du système éducatif ». Il a permis non seulement d'établir un diagnostic sur le sous-secteur de l'éducation mais aussi d'énumérer des pistes pour éradiquer les maux recensés.

Pendant trois jours, les 239 acteurs de l'enseignement ont échangé sur les stratégies pouvant leur permettre de relever les défis qui se présentent à eux. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration de la scolarisation et de la qualité de l'éducation par une réduction significative des taux de redoublement et d'abandon, de la lutte contre l'analphabétisme chez les femmes ainsi que l'augmentation de l'offre de l'éducation en rapport avec celle des structures d'accueil.

Exposant sur les facteurs bloquants de l'amélioration des rendements scolaires, les directeurs départementaux ont édifié les

conseillers sur les difficultés inhérentes à la gestion de leurs structures respectives. Les problèmes se posent en termes de déficit en personnel enseignant, de processus enseignement-apprentissage, de vétusté des structures, de classes pléthoriques et de manque de moyens roulants.

La vie des travailleurs doit être une priorité

Le président du Syndicat libre des enseignants du Congo, Raymond Mbourangon, pense que l'on ne peut pas réellement accéder aux meilleurs résultats avec des facteurs qui freinent l'évolution de l'école. « *Le plus grand problème, c'est la vie des travailleurs. Le ministre a épilogué sur le déficit en personnel enseignant, notamment de 14 000 enseignants qu'il faut recruter pour ne plus parler du déficit, car c'est aussi un frein à l'amélioration des résultats que nous attendons. Le gouvernement doit arranger les conditions, parmi lesquelles les salaires des enseignants pour qu'il n'y ait plus ce déficit* », a-t-il indiqué.

D'après le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de



Hellot Matson Mampouya appelle à la réussite de l'année scolaire 2013-2014

l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, l'amélioration des performances du système éducatif national congolais reste un objectif à atteindre à court terme. Selon lui, plus que jamais, l'homme est au centre de profondes mutations attendues. Les enjeux de la qualité interpellent, a-t-il ajouté, tout cadre du minis-

tère placé à différents niveaux de la chaîne de commandement. Le ministre s'est, par ailleurs, engagé à mettre en place un système d'évaluation permanente et soutenue pour garantir l'efficacité du système éducatif afin de parvenir aux résultats souhaités. « *Notre système éducatif dispose d'un arsenal législatif et régle-*

mentaire que vous devez rigoureusement appliquer. Chacun sera jugé aux résultats. Nous devons absolument arrimer l'éducation des jeunes aux exigences d'une économie prospère et durable. Soyez donc à la hauteur des attentes des jeunes et de leurs espoirs pour une formation de qualité », a-t-il exhorté.

Trois recommandations à l'endroit des pouvoirs publics

Prenant l'engagement de mettre en pratique la culture de la qualité dans l'exercice de la profession d'enseignant, les participants ont formulé quelques recommandations. Il s'agit précisément de l'institutionnalisation d'un dispositif d'évaluation des acquis scolaires ; la tenue des formations au profit des directeurs départementaux de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sur le management de qualité ainsi que l'élaboration de la politique nationale sur l'éducation artistique. Cette session s'est tenue à quelques jours de la rentrée scolaire 2013-2014 fixée au 1er octobre 2013.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre des mesures préconisées

Le communiqué du Cnet (Conseil national de l'enseignement technique) qui vient de se tenir à Brazzaville a fait une série de recommandations pertinentes à même de faire avancer ce sous-secteur de l'enseignement en rapport avec le thème : « L'enseignement technique, professionnel, et la formation qualifiante comme levier fondamental de l'industrialisation et de la modernisation du Congo. »

Le conseil qui s'est tenu du 12 au 13 septembre, à Brazzaville, sous la présidence du ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba, a fait le point sur l'exécution des engagements pris lors de la dix-septième session avant de dresser un bilan à mi-parcours de l'apport de l'enseignement technique et professionnel dans le processus de l'industrialisation et de la modernisation du Congo.

Au cours de cette session, les conseillers ont abordé le contrôle des centres de formation qualifiante publics et privés, les masses horaires des enseignants, les effectifs des apprenants, les travaux pratiques et le travail productif à l'école, la restauration des valeurs civiques et morales à l'école, la vulgarisation des NTIC

et compris au niveau de l'administration et de la gestion du personnel, l'organisation de la commission paritaire d'avancement, la clarification des missions des CET et CM, ainsi que la formation qualifiante des jeunes désœuvrés déscolarisés. La tenue de la commission interministérielle sur la fixation des quotas d'entrée dans les écoles professionnelles a aussi été débattue.

Quelques engagements ont été pris afin d'améliorer la qualité des produits et d'assurer notamment une insertion professionnelle et économique des jeunes. Principalement, la création d'un certain nombre d'infrastructures au cours de ce processus de refondation. Ainsi, il est prévu à terme la construction des lycées d'enseignement professionnel, des Centres d'éducation et formation/apprentissage, des écoles des métiers, notamment les garages écoles, les fermes écoles, et les maisons écoles. Outre les politiques sectorielles, plusieurs programmes ont été mis en place sur l'emploi, les Programmes d'appui au développement des emplois ruraux, etc.

D'autre part, au titre de la contribution du secteur privé national pour le développement de l'enseignement technique, profession-

nel, de la formation qualifiante et de l'emploi, après avoir circonscrit le contexte, l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo s'engage à développer un partenariat avec le ministère, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des chantiers et de la promotion des CEFA.

Une autre tenue pour les élèves de l'enseignement technique

Par ailleurs, en raison de l'utilité et de l'importance de certaines décisions prises lors de la 17e session et qui restent jusqu'alors actuelles, en sus des résolutions et recommandations à reconduire, la résolution sur le changement de l'uniforme scolaire du sous-secteur de l'enseignement technique ; les recommandations sur la systématisation de la lutte contre les antivaleurs à l'école ; sur la relance de la commission paritaire ministère/confessions religieuses ; sur la mise en place de la commission relative à l'évaluation de la réforme du baccalauréat ; sur l'amélioration de la gouvernance et accroissement de l'implication des parties prenantes dans l'enseignement, la formation technique et professionnelle, etc.

Guillaume Ondzé

SYRIE

La Chine appelle à une résolution du dossier dans le cadre des Nations unies

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Hong Lei, a appelé lundi à une résolution rapide et appropriée du dossier syrien dans le cadre des Nations unies.

Hong Lei s'est ainsi exprimé en réponse à un accord-cadre sur le dossier des armes chimiques syriennes conclu samedi entre le secrétaire d'État américain John Kerry et le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. Cet accord vise à sécuriser et à détruire les armes chimiques syriennes d'ici la première moitié de 2014 et à imposer des sanctions onusiennes en cas de non respect de l'accord par le régime de Bachar al-Assad. Selon l'accord, la Syrie doit soumettre une « liste complète » de ses stocks d'armes chimiques d'ici une semaine, et les inspecteurs en désarmement devront être sur le terrain d'ici novembre.

Hong Lei a indiqué que la Chine soutenait la conclusion de cet accord-cadre et espérait sa mise en œuvre. Une solution politique est le seul moyen de résoudre le dossier syrien, a déclaré le porte-parole, ajoutant que le processus politique devait aller de pair avec la destruction des armes chimiques. La Chine appelle à un cessez-le-feu immédiat en Syrie afin de créer les conditions favorables à la destruction des armes chimiques et à l'organisation au plus tôt de la deuxième réunion internationale sur la Syrie à Genève, a souligné Hong.

Xinhua

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Création d'une organisation africaine de police criminelle

La présidente d'Interpol, Mireille Ballestrazzi, a évoqué publiquement pour la première fois, en marge de la vingt-deuxième conférence régionale africaine d'Interpol, qui se déroulait le 12 septembre à Oran (Algérie), la possibilité de créer une organisation africaine de police criminelle (Afripol). « *Les pays africains ont des préoccupations communes en matière de criminalité, et des initiatives de ce genre ne peuvent être que bénéfiques sur le plan de la coopération et de la lutte contre différents fléaux* », a déclaré Mireille Ballestrazzi. Les quarante pays africains qui participaient à ce conclave régional ont validé le plan stratégique 2013-2016 pour l'Afrique, qui prévoit une aide aux chefs de police à la détection de nouvelles formes de criminalité, l'identification de leurs auteurs et un combat par l'intermédiaire de ses bureaux à Abidjan (Côte d'Ivoire), Harare (Somalie), Nairobi (Kenya) et Yaoundé (Cameroun).

Noël Ndong



Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-531
 Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
 GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
 GARANTIE 1 AN

AVENUE ALPHONSE FONDERE -
 IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
 - REZ-CHAUSSEE.
 CONGO-BRAZZAVILLE
 TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
 EMAIL:INFO@TERRATECH-CG.COM

1.25 F/sec

- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez

Shh... Ne le dites à personne

Warid Xpress
 Qui dit mieux ?

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
 Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

Partners: Cisco Premier Partner, EMC, HP Gold Specialist 2013, Sun ORACLE, IBM Business Partner, NetApp Go further, faster.

BUROTOP IRIS
 www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

NÉCROLOGIE

La famille Mvimba en générale, la famille Niakissa et Matingou en particulier : grand maître Médard Niakissa (budoka ceinture noire karaté, Kyokushin, Shotokan) agent de sécurité à Njeno, Me Tchitchelle née Matingou Rose Christiane (gestionnaire de l'école privée Light-School à Mongo-Kamba), Roger Matingou Ganga « ya Roger yaya kwa ! » vendeur des journaux au fond-tié tié, Gladys Niakissa (étudiante à CEREC-ISCOM), informent parents amis et connaissances du décès de leur grand frère, Oncle et papa nommé Jean-Didier Niakissa (ancien patron de la société Chaux-Congo à Madingou et O I S-travaux, basé à Pointe/noire). Décès survenu le dimanche 15 septembre à 1 heure du matin, des suites d'un AVC. La veillée se tient à Sangolo Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

17 Septembre 2008 - 17 Septembre 2013
 « Le temps qui passe n'efface pas le souvenir »
 Voici cinq (05) ans, jour pour jour qu'a plu à notre seigneur de rappeler l'âme de notre très bien aimé Guy Valère Mabyalaht.
 En cette date commémorative, la veuve Massala Rose, les enfants Mabyalaht (Guy, Ida, Aimé, Rita, Pétronille, Doris, Jasmin, Gildas, Davy, Arnaud, Ornella), les petits fils et famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
 Que son âme repose en paix !

RCA

Michel Djotodia dissout la Séléka

La veille de la dissolution de la Séléka, le président de transition en République centrafricaine (RCA), Michel Djotodia, a reçu l'engagement de la Communauté économique des États de l'Afrique (Cééac) et de la France de renforcer la force régionale, la Mission internationale de soutien en RCA sous conduite africaine (Misca), alors que la Banque mondiale (BM), en mission dans le pays, suspend provisoirement son financement, en attendant le retour de la sécurité.

Le secrétaire général de la CÉÉAC, Allam-Mi Ahmad, qui était en mission le 12 septembre à Bangui, a promis la neutralisation des fauteurs de trouble et la protection des populations civiles par la force régionale. Allam-Mi Ahmad a condamné les exactions dans ce pays d'Afrique centrale en regain de violence armée, notamment dans sa partie nord-est. Face à cette situation, les chefs d'État et de gouvernement de la CÉÉAC, après s'être concertés autour du président en exercice de l'organisation régionale, Idriss Deby Itno, « ont décidé de renforcer immédiatement en effectifs et en moyens matériels la force multinationale de l'Afrique centrale déployée dans le pays, socle de la Misca », indique un texte de l'organisation. La France, par le biais du porte-parole du Quai-d'Orsay, Philippe Lalliot, a sollicité la montée en puissance de la Misca pour assurer la sécurité dans le pays. Elle a condamné les violences meurtrières

survenues dans l'ouest de la RCA ces derniers jours.

En mission en RCA du 10 au 16 septembre, conduite par le directeur des opérations de la BM région Afrique centrale, Grégoire Binkert, une délégation qui évalue actuellement la situation sécuritaire dans le pays a annoncé d'ores et déjà la suspension du financement de tous les projets de développement en cours en raison d'une grande insécurité. Il a exhorté le gouvernement centrafricain à s'activer au rétablissement de la sécurité et la paix afin que la BM relance l'exécution des projets en cours.

Prenant de court la population centrafricaine, ses homologues de l'Afrique centrale et la communauté internationale, le président de transition, Michel Djotodia a annoncé, le 13 septembre, la dissolution de la Séléka. Il a arrêté une série de mesures en faveur de la sécurité et la défense de la Centrafrique, de l'aide humanitaire aux populations. Le décret indique que tous ceux qui se réclament de cette entité seront considérés comme « des bandits et traités comme tels, au regard des lois de la République centrafricaine ».

Selon les estimations officielles, la coalition Séléka aurait un effectif de 25 000 combattants, dont 20 000 ralliés. Certains membres de cette coalition seraient des électrons libres et n'obéiraient pas à l'autorité de leurs chefs. Ils se livreraient à des pillages, viols, exactions.

Noël Ndong

ÉGLISE CATHOLIQUE

Un nouveau secrétaire général pour la Conférence épiscopale du Congo

L'abbé Brice Armand Ibombo, jusqu'ici professeur au grand séminaire de théologie Émile Biayenda de Brazzaville, a été nommé secrétaire général de la conférence épiscopale, succédant ainsi à l'actuel évêque de Gamboma, Mgr Urbain Ngassongo.

La nomination de ce spécialiste de l'histoire de l'Église a été prononcée par les évêques du Congo réunis en session spéciale le 26 août à Dolisie, au lendemain de l'ordination épiscopale de l'évêque Bienvenu Bafouakouanou.

Né en 1973 à Abala dans le département des Plateaux, Brice Armand Ibombo a été ordonné prêtre le 28 août 2004 en la paroisse Saint-François-Xavier de Boundji, à l'issue de longues études qui l'ont emmené successivement, après un bac A4 en 1994 à Brazzaville, au Grand séminaire de philosophie Georges Firmin Singha et au séminaire diocésain de Concordia-Pordenone (Italie) où il avait obtenu une licence en théologie.

Renvoyé aux études en 2004 à Rome, il a obtenu tour à tour un master en histoire ecclésiastique puis un doctorat, en 2010, à la prestigieuse université pontificale Grégorienne. Une thèse sur « l'implication du christianisme au Congo-Brazzaville et son impact sur la société traditionnelle : de la

plantatio ecclesiae à la nouvelle évangélisation » lui a ouvert les portes de la recherche sur des questions d'évangélisation du Congo et de l'Afrique puis, sur les liens entre colonisation et évangélisation et entre le christianisme et les cultures africaines.

Pendant son séjour à Rome, l'abbé Brice Armand Ibombo a également

Sainte-Marie Reine des Anges de Caraffa del Bianco, dans le diocèse de Locri-Gerace en Italie.

Depuis 2011 il est professeur visiteur de l'histoire ecclésiastique au grand séminaire de théologie cardinal Émile Biayenda de Brazzaville. Selon les statuts en vigueur de la Conférence épiscopale du Congo, le secrétaire général est



L'abbé Brice Armand Ibombo (à gauche), place Saint-Pierre à Rome, en compagnie du préfet émérite de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, le cardinal Tomko, et de Mgr Jean-Pierre Kabemba, cérémoniaire du pape

été collaborateur paroissial à la cathédrale Santo Stefano de Concordia-Sagittaria dans le diocèse de Concordia-Pordenone. Entre 2010 et 2013, il est curé de la paroisse

nommé par l'assemblée plénière, sur proposition du conseil permanent, pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois.

Thierry Nougou

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le Ministère des Transports, de l'Aviation Civile de la Marine Marchande, informe le public qu'à l'issue de la concertation qui a regroupé les représentants du Ministère des Transports, la Chambre de Commerce, la Gendarmerie Nationale, la Direction Générale de la Police Nationale, les Syndicats patronaux, la Mairie, les Sociétés de contrôle technique des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ainsi que les syndicats des Transporteurs en commun des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, les tarifs retenus pour le contrôle technique sont ceux appliqués dans la ville de Pointe-Noire, en attendant la publication d'un arrêté d'homologation :

-Véhicule léger à usage de taxi : 10.000 FCFA TTC

-Véhicule léger à usage de minibus type Hiace et Coaster : 12.500 F CFA TTC

-Camion à usage de transport de voyageurs et marchandises : 35.000 F CFA TTC

Fait à Brazzaville, le 13 SEP. 2013

Le Directeur de Cabinet.



Roger Bruno ONGOLY.-

Offre d'emploi pour le poste de House Manager (Régisseur ou Intendant de résidence)

Date limite de réception des dossiers: Mardi 24 Septembre 2013

Un employeur occidental résident à Brazzaville recherche une personne ayant au moins 3 ans d'expérience et une connaissance pratique dans la gestion d'une résidence. La personne devra également posséder une bonne maîtrise de la langue française ainsi que les compétences professionnelles requises pour gérer un diner de divertissement ou de représentation de haut niveau. La connaissance de la langue anglaise sera un atout. L'intéressé(e) qui sera recruté(e) comme Régisseur ou Intendant de Maison s'occupera de la gestion globale de la résidence et assurera la supervision des autres agents ou personnels de maison. Il/elle servira également d'agent de liaison avec d'autres services pour d'éventuelles réparations ou installations dans la résidence. Il/elle devra avoir des notions de base en mathématiques pour être capable d'assurer la comptabilité dans les dépenses et devra faire montre d'une bonne éthique professionnelle. L'intéressé(e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son employeur.

Veillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante :

Ambassade des États-Unis - Brazzaville
Boulevard Denis Sassou Nguesso N° 70-83 Section D
Face Maternité Blanche Gomez, Bacongo, centre ville.

Merci de votre intérêt et Bonne chance !

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE BGFI Holding 5% Brut 2013 - 2020

Montant global de l'opération : 80 milliards de Francs CFA

Optez pour un placement d'avenir
et financez la croissance



AG Partners

Émetteur :

**BGFI Holding
Corporation S.A**

Arrangeur et Chef de File :

BGFIBourse

Société de Gestion et d'Intermédiation

Syndicat de placement :

- BGFIBank Bénin
- BGFIBank Cameroun
- BGFIBank Congo
- BGFIBank Côte-d'Ivoire
- BGFIBank Guinée Equatoriale
- BGFIBank Gabon
- BGFIBank Madagascar
- BGFIBank République Démocratique du Congo
- BGFIBank São Tomé & Príncipe
- La Financière SA
- Africabourse Congo
- UGB Attijariwafabank
- SCB Cameroun

Cotation :



BVMAC

Période de souscription :
**Du 16 Septembre
au 31 Octobre 2013**

Prix d'émission :
100 000 F CFA

Nombre de titres :
800 000 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-02/13

Contact :

BGFIBourse

3^{ème} étage immeuble les palétuviers

Quartier Sablière

BP : 2253 Libreville - GABON

Tél: (+241) 04 29 29 63 / 02 07 07 68

E-mail : souscriptions.groupebgfi@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

BGFI Holding 5% Brut 2013 - 2020

Montant global de l'opération : 80 milliards de Francs CFA



Libreville, le 16 Septembre 2013

BGFI Holding Corporation SA, Société tête du groupe BGFIBank lance un emprunt obligataire d'un montant de 80 milliards de francs CFA pour une durée de 7 ans, en vue d'accompagner davantage le financement des projets structurants initiés dans ses pays d'implantation. Cette offre dénommée "BGFI Holding 5% Brut 2013-2020" est ouverte à toute personne physique ou morale résidente ou non dans la zone CEMAC.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché financier régional de la CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le numéro COSUMAF-APE-02/13.

Cette émission est composée de 800 000 obligations d'une valeur nominale de 100 000 F CFA, rémunérées au taux de 5% brut et cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Le paiement des intérêts se fera de manière semestrielle, et le remboursement du capital interviendra In fine.

Les souscriptions sont ouvertes du **16 septembre au 31 octobre 2013** auprès de BGFIBourse et des établissements suivants membres du syndicat de placement :

BGFIBank Bénin, BGFIBank Cameroun, BGFIBank Congo, BGFIBank Côte d'Ivoire, BGFIBank Guinée Equatoriale, BGFIBank Gabon, BGFIBank Madagascar, BGFIBank République Démocratique du Congo, UGB Attijariwafabank, La Financière S.A, Africabourse Congo, SCB Cameroun.

A PROPOS DU GROUPE BGFIBank

Le groupe BGFIBank est un Groupe financier international multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques, avec l'ambition d'être la banque de référence sur ses marchés en termes de qualité de service. Fidèle à ses valeurs de **Travail, d'Intégrité, de Transparence, de Responsabilité** et d'**Esprit d'Equipe**, le Groupe place la qualité de service au cœur de son métier. Il accompagne ses clients particuliers, entreprises et institutionnels dans une relation durable, avec une gamme de produits et services élargie. Le groupe BGFIBank enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines.

Plus de 1700 collaborateurs présents dans 10 pays accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée Equatoriale, à Madagascar, en République Démocratique du Congo et à Sao Tomé-et-Principe.

Les équipes du Groupe proposent conseils et services à sa clientèle autour de trois métiers principaux :

- la Banque commerciale avec l'enseigne BGFIBank ;
- la Gestion d'actifs et les Services financiers spécialisés représentés par les marques Finatra, BGFICapital, BGFIBourse et LOXIA ;
- l'Assurance à travers ses filiales ASSINCO SA et ASSINCO Vie.

Le groupe BGFIBank est également un acteur majeur dans le domaine du **Développement durable** à travers les actions de mécénat développées par la **Fondation BGFIBank** pour les générations futures et dans le domaine de la Formation avec **BBS** : Etablissement d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique.

Contact presse

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service Souscription de BGFIBourse aux numéros suivants **+241 04 29 29 63 / +241 02 07 07 68** par e-mail à l'adresse suivante : souscriptions.groupebgfi@bgfi.com

Émetteur :

BGFI Holding Corporation S.A

Arrangeur et Chef de File :

BGFI Bourse

Société de Gestion et d'Intermédiation

Syndicat de placement :

- BGFIBank Bénin
- BGFIBank Cameroun
- BGFIBank Congo
- BGFIBank Côte-d'Ivoire
- BGFIBank Guinée Equatoriale
- BGFIBank Gabon
- BGFIBank Madagascar
- BGFIBank République Démocratique du Congo
- BGFIBank Sao Tomé & Principe
- La Financière SA
- Africabourse Congo
- UGB Attijariwafabank
- SCB Cameroun

Cotation :



BVMAC

Période de souscription :

Du 16 Septembre au 31 octobre 2013

Prix d'émission :

100 000 F CFA

Nombre de titres :

800 000 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-02/13

Contact :

BGFIBourse

3^{ème} étage immeuble les palétuviers

Quartier Sablière

BP : 2253 Libreville - GABON

Tél: (+241) 04 29 29 63 / 02 07 07 68

E-mail : souscriptions.groupebgfi@bgfi.comwww.bgfi.com

BGFI Bank

Votre partenaire pour l'avenir

Kersivac 2013 : Congo Terminal assiste la jeunesse

Tenue au collège Pierre Tchicaya de Boampire sur le thème « zéro nouvelles infections parmi les jeunes », la Kermesse Sida Vacances (Kersivac) a tenu ses promesses en organisant cette 7e édition. Congo Terminal, filiale du Groupe Bolloré AfricaLogistic a organisé une journée spéciale le 7 septembre dernier, pour édifier ses employés et la jeunesse congolaise sur les risques du VIH/Sida.

Il s'est agi des moments de distractions, d'ambiances saines et surtout de conseils pratiques sur le VIH/Sida aux publics jeunes des deux sexes. En marge du déroulement des différents jeux, a été mis en place un espace pour les informations et compétences concernant le VIH/Sida ainsi qu'une unité mobile de dépistage anonyme et volontaire. Des stands consacrés à l'éducation sexuelle, la gestion du risque du VIH, la rencontre citoyenne avec les PVVIH et bien d'autres informations ont été également érigés.

La projection de films éducatifs sur le VIH/Sida, l'espace des activités ludiques et la promotion des talents avec des jeux comme le Ludo, le Babyfoot, le Scrabble et bien d'autres était au rendez-vous.

L'objectif général de cette activité



est de réduire à 50% la proportion des adultes de 15 à 49 ans qui ont des pratiques sexuelles à haut risque, et de 10% la proportion des adolescentes âgées de 10 à 15 déjà mères ou encore risque d'être enceintes d'ici fin 2013.

Le Groupe Bolloré AfricaLogistics dont fait partie Congo Terminal pratique une politique sociétale et développement durable planifiée et maîtrisée sur l'ensemble des pays dans lesquels il est installé. Les actions de prévention et de lutte

contre le VIH/Sida sont les plus importantes.

En organisant cette journée spéciale Congo Terminal, cette entreprise avait pour objectif d'améliorer les connaissances des adolescents et des jeunes sur le VIH/Sida, les aider à développer les actes de gestion du risque, les appuyer dans le développement des plans personnalisés de réduction des risques du VIH, leur faciliter l'accès aux services de conseil et dépistage volontaire et prise en charge des

infections sexuellement transmissibles (IST).

Pour Michel Antonelli, directeur général de Congo Terminal, il est primordial que l'information soit donnée le plus tôt possible aux adolescents car dit-il, « c'est à ce moment-là qu'on apprend les choses et qu'on peut se prévenir contre le Sida. Nous y participons depuis deux ans, nous investissons non seulement financièrement mais aussi physiquement, car il ne suffit pas de donner de l'argent, il

faut accompagner, participer, voir dans quelle mesure celui-ci est contributif à l'action du CNLS ».

Nous avons constaté à ce propos, la grande implication et mobilisation des employés et pairs éducateurs de l'entreprise et la création /gestion de jeux innovateurs. Il s'agit de jeux ludiques qui permettront aux adolescents de développer les bons réflexes et élargir leurs connaissances pratiques. Congo Terminal, a enfin offert des t-shirts à l'ensemble des visiteurs et récompensé les gagnants des jeux par des kits cadeaux (gadgets marqués du logo de l'entreprise) et des kits rentrés scolaire, plus de 100 personnes (employés ou non de la structure) sont ainsi repartis avec un présent.

Signalons que Congo Terminal est l'une des plus importantes entreprises de la place avec un très grand nombre d'employés. En droite ligne avec ses principaux engagements sociaux, cette entreprise participe efficacement à la réduction considérable des problèmes de santé publique. Elle s'est également fixé pour objectif de soutenir et accompagner les populations dans la lutte contre les plus graves pandémies, d'où sa participation à cet événement pendant toute la durée de la kermesse.

Congo Terminal : les conducteurs de poids lourds et de véhicules légers reçoivent leurs attestations de fin de formation

La remise des dites attestations en conduite préventive et défensive a été patronnée par Michel Antonelli, directeur général de Congo-Terminal, entreprise du Groupe Bolloré AfricaLogistics. Cette remise s'est déroulée le jeudi 05 septembre, avec pour objectif les amener à être plus responsables face aux dangers de la circulation routière.

Cette activité entre dans le cadre du respect des normes de la sécurité routière au niveau de la zone portuaire et du terminal à conteneurs. Elle a permis à plus de cent conducteurs, tous dé-

tenteurs d'un permis de conduire de catégorie supérieure de renforcer leurs capacités en devenant plus professionnels. En effet, elle a consisté en un apport didactique et méthodes interactives ainsi qu'à la mise en pratique individuelle sur la route.

Ainsi, en lançant cette formation, Congo Terminal entend minimiser au plus bas les risques encourus dans ces zones à grande activité. C'est en réalité un apprentissage de la maîtrise parfaite du volant dans une zone à risque, afin qu'ils adoptent des comportements nouveaux, plus responsables faces aux dangers de la circulation routière. Elle

visait également à renforcer la sûreté et la sécurité routière dans l'industrie du transport routier. Et enfin, elle permet aux conducteurs du Terminal, à partir d'un bilan de leurs connaissances et compétences, d'appréhender le risque routier dans son aspect global et multifactoriel.

Pour le directeur général de Congo Terminal, M. Michel Antonelli, cette formation revêt une grande importance, car dit-il, « cela a permis d'une part à détecter les faiblesses de nos conducteurs d'engins afin qu'elles soient corrigées et améliorées, et d'autre part à identifier les risques ».

D'après les bénéficiaires, cette formation a été très bénéfique, elle leur a permis d'acquérir des notions nouvelles en conduite tant préventive que défensive. Rigobert Edit Nzalabantou (récipiendaire) a confié, « j'ai commencé à conduire depuis mon jeune âge et cette formation vient ajouter un plus à mon expérience personnelle, nous avons appris par exemple comment éviter de somnoler au volant, comment évaluer les risques dans les terminaux, sur les charges suspendues, la limitation des vitesses et bien d'autres choses... »

La formation a été assurée par les ex-

perts de la société Nationale Group, spécialisée, en formation de la conduite préventive et défensive ainsi qu'aux métiers de la route. Au cours de laquelle, les participants ont été formés sur quatre modules théoriques axés sur les études et causes d'accidents, les facteurs de risques, la prise en charge d'un véhicule, la réalisation des manœuvres... et sur cinq modules pratiques axés sur les distances d'arrêt et de sécurité, les manœuvres et gabarit...

Aujourd'hui avec cette politique de formation continue, qui consiste à développer la capacité des employés, faire émerger leurs talents et mettre à niveau les uns et les autres sur les outils et/ou logiciels universelles, Congo Terminal assure les compétences de ses employés et la garantie de la valeur du service au sein de l'entreprise.

Rappelons que depuis 2009 prise effective de la gestion de la concession, Congo Terminal a entamé les travaux d'extension et de modernisation, destinés à doter le port autonome de Pointe-Noire (PAPN) d'un nouveau terminal à conteneurs performant, moderne et attractif à la hauteur des ambitions économiques du Congo. Ses objectifs sont entre autres, faire de Pointe-Noire, le port de référence en eaux profondes de l'Afrique Centrale, la principale porte d'entrée du bassin du Congo et également la première plateforme de transbordement pour les navires de grande capacité en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Europe.





Assemblée Générale Constitutive de la Caisse Locale MUCODEC TCHIKOBO

Date : Samedi 21 septembre 2013

Heure: 14H00

Lieu: Délégation Régionale des MUCODEC, à côté de la SNE.

Venez nombreux élire vos représentants au Conseil d'Administration de votre Caisse Locale.

Vous munir de votre carte BISO ou toutes autres pièces justificatives pour prendre part à l'Assemblée.

MUCODEC, Encore plus proche de vous !



Assemblée Générale Constitutive de la Caisse Locale MUCODEC TCHIMBAMBA

Date : vendredi 20 septembre 2013

Heure: 14H00

Lieu: Délégation Régionale des MUCODEC, à côté de la SNE.

Venez nombreux élire vos représentants au Conseil d'Administration de votre Caisse Locale.

Vous munir de votre carte BISO ou toutes autres pièces justificatives pour prendre part à l'Assemblée.

Fermeture exceptionnelle de la Caisse du fait de l'événement.

MUCODEC, Encore plus proche de vous !

NÉCROLOGIE

Laudes Martial Mbon, journaliste, a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de sa mère, Émilie Gambou, survenu le jeudi 12 septembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 49 de la rue Abila à Talangai, arrêt Libanga ya talo. La date de l'inhumation, le samedi 21 septembre.



SYRIE

Le rapport des enquêteurs sur l'utilisation d'armes chimiques soumis au secrétaire général de l'ONU

D'après le porte-parole de l'ONU, Martin Nesirky, le document a été transmis le 15 septembre à Ban Ki-moon qui le transférera à son tour aux États membres.

« Il a été transmis le 15 septembre, au secrétaire général par le professeur Ake Sellstrom, chef de la mission. Lundi matin, le secrétaire général a informé le Conseil de sécurité des Nations unies du contenu du rapport au cours de leurs consultations à huis-clos », a précisé le porte-parole.

Des échantillons collectés par l'équipe onusienne d'inspection des armes chimiques en Syrie avaient été transférés, le 2 septembre, aux laboratoires de La Haye pour analyse. Ils proviennent du site, dans la zone de Ghouta, en banlieue de Damas, où

des armes chimiques auraient été utilisées le 21 août, et auraient entraîné la mort de plus de mille personnes.

L'accord américano-russe est un bon début, et la communauté internationale doit aider à garder cette bonne dynamique et aider l'ONU à faciliter un règlement politique pour faire disparaître l'épée de Damoclès qui menace le peuple syrien. Le ministre syrien de l'Information Omrane al-Zohbi a souligné dimanche l'engagement de son pays à appliquer cet accord conclu pour s'assurer du démontage de l'arsenal chimique de la Syrie. « La Syrie s'engagera à respecter l'accord pour déplacer son arsenal chimique dès que cet accord sera entériné par l'ONU », a-t-il déclaré.

La Syrie mettra en œuvre le plan russo-américain « quand il deviendra plus tangible » par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, a poursuivi Martin Nesirky. Ce dernier a par ailleurs assuré que son pays faciliterait la mission des inspecteurs des armes chimiques telle qu'elle a été définie entre Washington et Moscou.

Le secrétaire général de l'ONU a décrit la crise syrienne comme « le plus grand défi humanitaire à la paix et à la sécurité mondiales à l'heure actuelle ». Plusieurs pays semblent convenir que toute intervention étrangère unilatérale, quel qu'en soit le prétexte ou la méthode utilisée, ne fera qu'aggraver la crise.

Yvette Reine Nzaba

IN MEMORIAM

17 septembre 2011 – 17 septembre 2013.

Voici 2 ans déjà, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler auprès de lui notre cher bien aimé papa Grégoire Telandy.

En ce jour de triste et douloureux anniversaire de sa disparition, les enfants Telandy, la veuve, petits-enfants, frère Bantsimba Arthur et famille, sœur Milandou Alexandrine et famille, et vous qui l'avez connu et aimé de tout cœur ; vous priez d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Des messes d'action de grâces seront dites en sa mémoire le 17 septembre en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo à 6h et le 22 septembre chez les petites sœurs de pauvres, à la cathédrale sacré cœur à 10h.

Que son âme repose en paix.



17 septembre 1993 – 17 septembre 2013

Voici vingt ans que le Seigneur a rappelé à lui, sa servante, madame Ewengue née Odile Lendongo.

En ce jour anniversaire de sa disparition, ses enfants et famille, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse en son souvenir.

Une messe d'action de grâce sera dite pour la circonstance à 14h à la basilique Saint Anne du Congo suivi d'un apéritif.



ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

PARLEMENT

Examen en procédure d'urgence de la loi sur l'amnistie

Des dispositions pratiques seront prises pour que la tenue des concertations nationales n'empiète pas sur l'exercice des prérogatives reconnues aux députés et sénateurs appelés à statuer sur le budget 2014.

budget, elle pourra examiner en procédure d'urgence la loi sur l'amnistie. Celle-ci est à intégrer dans la dynamique de paix et de réconciliation nationale enclenchée par le chef de l'État avec, à la clé, l'imminence d'une mesure de grâce pré-

tion eu égard au volume de travail immense auquel ils devront faire face au cours de la présente session à laquelle il faudrait ajouter les arriérés parlementaires.

Réactiver le contrôle parlementaire

transformation des recommandations qui en découleront en mesures législatives liées notamment à la décrispation du climat politique, à la répartition des ressources nationales, à la réforme de la justice, etc.

Toutes les matières restées en suspens lors de la session de mars seront examinées au cours de la présente session, a-t-il ajouté tout en indiquant la disponibilité de son institution à recevoir de nouvelles propositions susceptibles de renforcer l'arsenal juridique du pays. Certains accords pris dans le cadre de la Conférence internationale de la région des Grands lacs (Cirgl) seront également au menu de la présente session. Parlant du contrôle parlementaire, Aubin Minaku a insisté sur l'exercice effectif de cet attribut parlementaire. Il s'agit, a-t-il ajouté, d'une fonction essentielle dans un pays en quête d'amélioration de sa gouvernance. Il a rappelé aux membres du gouvernement réputés comptables devant le peuple à travers la représentation nationale l'obligation qui leur faite de se mettre à la disposition des commissions d'enquête parlementaire de sorte à assurer un fonctionnement harmonieux des institutions de la République.

mentaire entre les deux rives. Justin Koumba s'est dit être porteur d'un message de solidarité face aux nombreux défis auxquels les deux Congo sont confrontés. Il a exhorté les parlementaires de la RDC à s'y impliquer davantage afin de relever le défi de l'appropriation de l'espace territorial aujourd'hui menacé notamment à l'est du pays. «*Les nombreux défis auxquels l'humanité est confronté exigent un sens aigu d'éthique et de responsabilité de la part des élus vis-à-vis des générations futures*», a-t-il déclaré en substance. Et Justin Koumba de demander à ses pairs de la RDC de faire preuve de courage et de réalisme politique pour ne pas être jugés par le tribunal de l'histoire.

Il leur a demandé, par ailleurs, de se mobiliser avec ténacité pour éteindre les foyers de violence partout où ils se déclarent tout en contraignant les différents protagonistes à opter pour la voie du dialogue, la seule pouvant garantir une solution durable. Sur la même lancée, Justin Koumba a mis une emphase particulière sur l'engagement du président Denis Sassou N'Gusso qui, à chaque fois qu'il peut apporter sa contribution à toute tentative de règlement négocié des crises qui ébranlent la sous-région des Grands lacs, fait toujours preuve de disponibilité. Il a également rassuré les élus de la RDC de la solidarité de leurs homologues de la République du Congo qui ont foi aux concertations nationales avec l'espoir qu'elles vont aboutir à des résolutions pertinentes susceptibles de juguler la crise qui sévit au nord et sud Kivu. Cette crise, a-t-il ajouté, affecte aussi le Congo Brazzaville eu égard à l'histoire commune de deux peuples formatés par un même substratum culturel.

Alain Diasso



Aubin Minaku et son homologue Justin Koumba (à l'extrême gauche)

La deuxième session ordinaire de septembre, essentiellement consacrée à l'examen du budget 2014, a ouvert ses portes le 16 septembre au Palais du peuple conformément à l'article 115 de la Constitution et 55 du règlement d'ordre intérieur régissant le fonctionnement du Parlement. Le premier acte de cette cérémonie solennelle qui s'est déroulée au Sénat a été marqué par le discours du président Léon Kengo Wa Dondo en présence des représentants des institutions de la République et des ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques. Après avoir circonscrit le cadre de cette présente session, Léon Kengo wa Dondo a indiqué qu'au-delà de l'examen du

sidentielle que pourra couvrir la promulgation de l'ordonnance y afférente.

Pour Léon Kengo Wa Dondo, la décrispation de l'environnement sociopolitique du pays est à ce prix. Déjà, a-t-il dit, la libération conditionnelle de plus de 1200 condamnés consécutivement à un arrêté du ministre de la Justice tend à matérialiser cet idéal de paix vers lequel tous les efforts devraient converger. Parlant du budget 2014, le président du Sénat a notamment relevé le contexte délétère dans lequel il sera élaboré avec l'évolution, en dents de scie, de la conjoncture économique mondiale et surtout du niveau élevé d'endettement des pays émergents. Il a exhorté ses pairs à plus d'assiduité et d'abnéga-

Même scénario à la salle des congrès où les députés nationaux renouaient avec les travaux à la faveur de l'ouverture de la session budgétaire. Une session qui, d'après le président de l'Assemblée nationale, s'inscrit dans un contexte singulier avec la participation de près de quatre-vingt-cinq représentants du peuple aux concertations nationales. Des dispositions pratiques, a-t-il déclaré, seront prises pour que la tenue de ce forum national n'empiète pas sur le fonctionnement de la chambre basse et sur l'exercice des prérogatives parlementaires reconnus aux députés. Son institution, a-t-il dit, prendra une part active à ces assises pour l'accomplissement des objectifs qu'elles se sont fixés par la

L'exhortation de Justin Koumba

Un invité de marque a rehaussé de sa présence la cérémonie d'ouverture de la session ordinaire de septembre à la chambre basse. Il s'agit de Justin Koumba, président de l'Assemblée nationale de la République du Congo qui a traversé le pool à la tête d'une importante délégation composée des parlementaires du Congo Brazzaville. Il a, dans son adresse devant ses pairs de la RDC, loué l'hospitalité dont il a été l'objet depuis son arrivée à Kinshasa, signe du raffermissement de la coopération interparle-

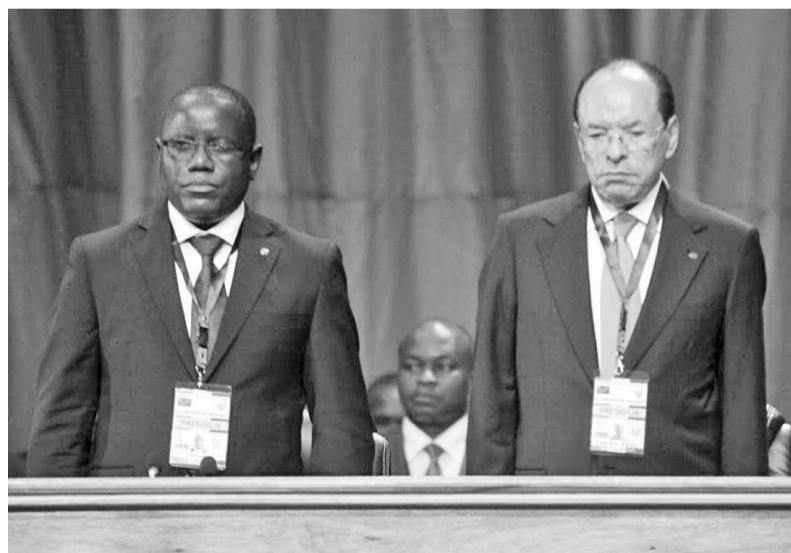
CONCERTATIONS NATIONALES

Moindre intérêt des Kinois pour ces retrouvailles

Les déclarations politiques et l'engouement des politiciens aux portillons du Palais du peuple cacheraient mal la réalité d'une population lassée des conciliabules sans réels enjeux pour elle.

Les concertations nationales demeurent une affaire des seuls politiciens, sans réel intérêt pour la population. C'est la conclusion d'un récent sondage de l'institut Les Points dont les résultats ont été publiés le 15 septembre à Kinshasa. Le sondeur relève également le fait que les Kinois sont de plus en plus nombreux à s'opposer l'initiative d'un membre du présidium des assises du Palais du peuple liée à la mise en place d'un gouvernement de large union nationale. Ils n'exigent plus que le maintien de Matata Ponyo.

Selon le sondage, les déclarations politiques et l'engouement des po-



Aubin Minaku et Léon Kengo Wa Dondo, coprésidents des concertations nationales (Radio Okapi: Photo John Bompengo)

liticiens aux portillons du Palais du peuple cacheraient bien la réalité d'une population lassée par des conciliabules sans réels enjeux pour elle. La vérité est que 72% des Kinois ne suivent pas le déroule-

ment des travaux concertations nationales. L'intérêt n'y est pas. Sur les 22% qui s'intéressent aux travaux des concertations, 9% seulement y sont attachés de manière assidue tandis que 13% les suivent

occasionnellement. Ils estiment que l'absence de la diffusion des séances dans les médias grand public a eu un effet direct sur l'implication de la population. L'on est donc loin de l'engouement populaire devant les médias connu par la Conférence nationale souveraine et les travaux de la Francophonie. Les habitudes des Kinois n'ont pas changé. En outre, le sondeur note que 31% des personnes intéressées par les assises du Palais du peuple jugent consensuel le présidium composé par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. 54% d'entre elles relèvent, par contre, la partialité et l'opacité qui le caractérisent. Ils en veulent pour preuve le fait que plusieurs motions ont été adoptées sans débat préalable.

Dans la même catégorie, 67% des sondés pensent que les délégués aux concertations n'y sont que

pour leurs propres intérêts, allusion faite aux indemnités journalières et autres arrangements politiques. Du reste, ces indemnités, ont ajouté les sondés, sont trop exorbitantes pour un pays qui fait face à la guerre et en état de reconstruction financière.

Par ailleurs, un mois après le premier prélèvement de l'opinion sur le gouvernement de large union nationale, les Kinois demeurent opposés à l'initiative. Une nouvelle enquête sur le sujet montre un accroissement 12% de la tendance négative. Le non passe de 62% à 74%. 45% de cette catégorie souhaitent un simple réaménagement technique de l'équipe Matata, tandis que 55% adhèrent à l'idée d'un profond changement pourvu que le chef du gouvernement soit maintenu en vue de poursuivre l'élan économique et l'émergence des autres secteurs.

Jeannot Kayuba

MINISTÈRE DU PLAN

Le Bureau central du recensement réceptionne 81 véhicules

Acquis sur fonds propres du gouvernement, ces matériels roulants 4x4 vont servir au déplacement des agents sur le terrain en vue de produire particulièrement la cartographie censitaire.

déjà mobilisé et décaissé pour le compte du bureau central du recensement (BCR) cinq milliards de francs congolais (FC) dans le cadre de l'exercice budgétaire 2012. Pour 2013, a-t-il annoncé, des instructions pour la mise à disposition du BCR

quelle est la première phase opérationnelle du recensement générale de la population et de l'habitat. Cette cartographie censitaire qui s'étendra de novembre 2013 à octobre 2014, coûtera près de dix-huit milliards de FC au trésor public.

« Vous avez la lourde tâche non seulement de gérer en bon père de famille ce patrimoine, mais aussi et surtout de tout mettre en œuvre pour la réussite de l'opération. Les résultats du deuxième recensement général sont fort attendus aussi bien par tous les Congolais que par nos différents partenaires disséminés à travers le monde », a déclaré Matata Ponyo aux différents intervenants du recensement général de la population et habitat, tout en affirmant son attachement à la bonne gouvernance et à la gestion rationnelle des ressources publiques, à travers les six principes fondamentaux de la passation des marchés publics.

Il s'agit de l'économie budgétaire, l'équité, la liberté d'accès à la commande, la mise en concurrence, la

transparence et l'obligation de rendre compte dans les activités financées par le Trésor public.

Dans son intervention, le ministre du Plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, Célestin Vunabandi, a insisté sur le fait que le recensement général permettra au pays de disposer des données démographiques, économiques et sociales, nécessaires pour la détermination du nombre d'emplois à créer, en particulier pour les jeunes, adapter la répartition des infrastructures sociales et économiques à la distribution spatiale de la population et déterminer les régions et les groupes de personnes à privilégier dans les programmes d'amélioration des conditions de vie, dont les programmes sur le logement, la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé et la préservation de l'environnement. En outre, a-t-il soutenu, ce deuxième recensement pourra également servir de bases de données fiables pour l'actualisation du fichier électoral et la mise à jour du fichier de l'état civil.

Ces quatre-vingt et un véhicules nouvellement acquis permettront aux agents de descendre sur le terrain afin de produire la liste géo-référence de tous les bâtiments publics et de toutes les unités d'habitation, la liste des ménages de chaque localité et le nombre de personnes dans chaque ménage.

Pour rappel, ce deuxième recensement général intervient vingt neuf ans après le premier qui a eu lieu en 1984.

Le Premier ministre a prononcé l'engagement de son gouvernement d'amener à bon port cette opération dont les échéances prévues dans la feuille de route du BCR se présentent comme suit : la réalisation du recensement pilote en février 2014, la fin de travaux cartographiques en octobre 2014, le dénombrement exhaustif de la population en février 2015 et la publication de premiers résultats du recensement avant la fin du premier semestre 2015.

Gypsie Oïssa Tambwe



Une vue des véhicules réceptionnés

Présidant cette cérémonie le week-end dernier, le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a déclaré avoir

d'un crédit de cinq milliards de FC ont déjà été données pour le démarrage immédiat de la cartographie, la-

COHÉSION NATIONALE

Un plaidoyer de l'Acaj pour la libération des prisonniers politiques ou d'opinion

Un mémorandum de l'ONG a été adressé au présidium des concertations nationales en cours dans le pays.

Dans ce dossier, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a documenté plusieurs cas d'enlèvement, d'arrestations et des détentions arbitraires des membres de l'opposition, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes, pour avoir exercé leurs libertés d'expression, d'opinion ou de la presse, selon le cas. « Beaucoup de détentions ont été suivies de torture, traitements inhumains, cruels et dégradants », a souligné le président de cette ONG, Me Georges Kapiamba. L'association a aussi relevé d'autres cas concernant des personnes qui ont été arrêtées, jugées et condamnées à cause de l'exercice de leurs libertés publiques et appartenance à l'opposition politique ou à la société civile pour lesquels elle a plaidé la grâce présidentielle.

Parmi ces cas, l'ONG a noté celui du député Eugène Diomi Ndongala. Selon l'Acaj, en effet, depuis plusieurs mois, l'état de santé du président de la Démocratie chrétienne détenu à la Prison centrale de Makala, s'est sérieusement détérioré, mais les autorités compétentes refusent de le transférer à une clinique spécialisée pour y recevoir des soins médicaux appropriés prescrits par le médecin de l'hôpital

du camp Kokolo. « Il souffre notamment d'un début de paralysie du bras droit suite aux violences subies lors de son arrestation. Le médecin visiteur de la Prison centrale de Makala et le médecin de l'hôpital militaire de référence du camp Kokolo, qui l'ont examiné, ont recommandé à ce qu'il soit hospitalisé dans un centre médical afin d'y passer des examens et recevoir des soins adéquats », a souligné cette ONG qui a également noté que depuis le 23 juillet, ce détenu a été placé en isolement cellulaire suite à la diffusion d'une interview par la Radio France internationale. L'Acaj a demandé à ce que les autorités compétentes libèrent immédiatement et sans condition. Elle a également plaidé pour une enquête indépendante, efficace, exhaustive et impartiale afin d'identifier les responsables de son enlèvement et sa détention au secret, de les traduire devant un tribunal civil indépendant, compétent et impartial et leur appliquer les sanctions pénales, civiles et/ou administratives prévues par la loi.

L'ONG a aussi cité Verdict Mituntwa Nkoba, Mme Marie Josée Kabungama, Jeancy Kabengela Tshibangile, Tshibasus, Justin Shaumba, Élie Ikuku Boliambali, Madoudou Katumba Mumpoyi, Mokambi Makumu, Apocalypse Zomo Koffi, Jonas Mwimpa Bowa Lukusa, Oyandeké Lokoma, Tshibasus Dianda, Jean Mbolia Mbolia et Florian Bakatufikila

Munda, qui ont été enlevées, individuellement, par les agents de services de renseignements et présentés à la presse comme ayant participé à un complot pour attenter à la vie du chef de l'État et du Premier ministre. « Elles sont restées en détention, dans ces cachots, sous torture et autres traitements ou peines cruels, inhumains et dégradants. Elles ont été soumises notamment à la fellation pour obtenir d'elles des aveux en violation de la convention du 10 décembre 1984 contre ces traitements et de la Loi N°11/008 du 9 juillet 2011 portant criminalisation de la torture et de l'article 18 de la Constitution », a déploré l'ONG. L'Acaj a également fait mention du Pr Bonekuba, président du Mouvement d'union pour le développement national, qui a été arrêté à sa résidence à Bujumbura par un commando du service burundais de documentation, détenu actuellement à la prison militaire de Ndolo sans avoir été préalablement auditionné et ce, en violation de l'article 195 du Code judiciaire militaire. Cette ONG, qui sollicite la grâce présidentielle en faveur de plusieurs autres détenus dont Kutino Fernando, Chalupa et le député Muhindo ainsi que les neuf défenseurs des droits de l'homme détenus dans le Bandundu, a également cité le cas Willy Sebataware, Bika Selemani, Idrissa Baleke et Kambali Lisasi.

Lucien Dianzenza

SECTEUR MÉDICAL

Le Syméco soutient la trêve sociale

L'organisation, qui n'encourage pas la grève immédiate, a lancé un appel au calme en direction des médecins des services publics de l'État et exhorté le gouvernement à convoquer la plénière de la commission instituée en vue d'analyser et adopter les propositions faites et examiner des dossiers spécifiques sur la paie des médecins par un syndicat et ses conséquences.

La conférence de presse tenue le 15 septembre, à son siège, sur la commune de Kintambo, a permis au Syndicat des médecins de la RDC (Syméco), d'appeler ses affiliés à continuer à travailler dans la quiétude, en attendant l'aboutissement heureux des négociations en cours avec le gouvernement. Cette organisation syndicale, qui s'oppose à la grève immédiate, continue à soutenir qu'il n'y a pas des raisons de débrayer tant qu'il n'y a pas rupture du dialogue social. « La grève est une arme fatale. Elle ne devra être utilisée qu'en dernier recours », a soutenu le secrétaire général du Syméco, le Dr Juvénal Muanda Nlenda. Après le constat de la non-rupture du dialogue social, le Syméco a exhorté le gouvernement à convoquer la plénière pour l'analyse et l'adoption des propositions faites pas les deux sous-commissions et l'examen de dossiers spécifiques restés pendants. Alors qu'aux médecins des services publics de l'État, ce syndicat a conseillé le calme et la patience ainsi que le recours à leurs qualités intellectuelles pour l'analyse objective et dépassionnée de la situation et de s'abstenir de tout acte ou comportement susceptible d'altérer le climat des négociations et de compromettre leur issue heureuse. « Les avancées réalisées dans les revendications du médecin n'ont pas été obtenues avec des grèves. La radicalisation de cette mesure irait à l'encontre des négociations en cours », a fait observer le secrétaire général du Syméco.

Intérêts des médecins et sécurisation de la carrière médicale

Le Dr Juvénal Muanda a rappelé que les objectifs de la création de son syndicat,

le Syméco, restent la défense des intérêts des médecins et la sécurisation de la carrière médicale. « C'est dans cette optique que le bureau exécutif de cette organisation a levé l'option d'un syndicalisme intelligent pour la résolution l'un après l'autre des problèmes socioprofessionnels des médecins, en gardant comme principe directeur, le maintien de l'équilibre qui doit exister entre les intérêts du médecin, ceux de l'État employeur et ceux de la population que nous soignons », a soutenu le secrétaire général du Syméco. Beaucoup d'actions menées par le Syméco sont entreprises dans le but d'atteindre cet équilibre. Parmi celles-ci, on peut noter la proposition d'une trêve sociale faite, le 12 août 2012, au gouvernement et à l'autre syndicat du secteur de la santé, le Synamed. Cela devrait permettre la négociation du traitement de base spécifique du médecin et résoudre en profondeur et de manière durable les problèmes socioprofessionnels des médecins. Il s'agit, selon le secrétaire général du Syméco, de la nomination à la nouvelle nomenclature et aux grades actualisés, la mécanisation de nouvelles unités, l'amélioration des conditions de travail, la rationalisation de la gestion des institutions sanitaires publiques ainsi que le règlement des litiges financiers liés aux divers arriérés de salaire et prime. À ce jour, le Syméco continue à soutenir la poursuite des négociations en cours avec le gouvernement relatives à son mémo du mois de décembre 2012 et qui ont fait l'objet de la demande du Premier ministre de la création d'une commission ad hoc ainsi que de l'arrêté interministériel du 30 août.

L.D.

DIVISION 1

Répartition des clubs sur les sites de la phase qualificative

Le nouveau comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) dirigé par Simon Kayoyo se met déjà au travail.

L'on est déjà fixé sur la répartition des clubs champions de onze provinces du pays dans les trois sites choisis pour la phase qualificative de la Division 1 pour la saison 2013-2014. Certes la date du démarrage de cette étape du championnat national n'est pas encore connue. Mais l'on connaît les trois sites, notamment Mbandaka dans la province de l'Équateur, Kananga au Kasaï occidental et Kindu dans la province du Maniema.

Le site de Mbandaka va regrouper quatre clubs : Shark XI FC de Kinshasa, Tonnerre ou Vetu Club de Matadi, FC Lupopo de Kikwit et la formation de Babeti ya Sika de Mbandaka. Le site de Kananga accueillera trois clubs, à savoir Lubumbashi Sport, Momekano de Tshikapa et AS Bantous de Mbujimayi. Enfin sur le site de Kindu, on



va retrouver quatre clubs, précisément Maniema Union de Kindu, US Socozaki de Butembo, Bukavu Dawa de Bukavu et l'AS Nika et CS Monama de Kisangani. Les pre-

miers de ces trois sites prendront part à la Division 1 où trois clubs (Makiso de Kisangani, Virunga de Goma et Molunge de Mbandaka) ont été relégués dans leurs cham-

pionnats provinciaux respectifs.

Format de la Division 1...

Outre la répartition des clubs sur les sites pour la phase qualificative, le comité de gestion de la Linafoot se penche ce 17 septembre sur la problématique du format du championnat national. Il sera question soit de maintenir l'actuelle formule de quatorze clubs qui se rencontrent en aller retour dans le délai imparti par les textes pour le déroulement du championnat national, soit de réfléchir sur d'autres formules idoines devant permettre l'organisation harmonieuse de la Division 1. L'expérimentation de l'actuelle formule de la Division 1 depuis deux ans a été un flop; et même la saison 2012-2013 n'a connu qu'une manche unique. L'organisateur n'a même pas cherché à organiser un play-off entre les équipes qui occupaient le peloton de tête pour sortir un champion assez crédible. L'on a donc enregistré

plusieurs dénonciations, et cela a coûté la place de Yav Tshibal qui a cédé son fauteuil de président de la Ligue nationale de football (Linafoot) à Simon Kayoyo. Aussi la réunion convoquée par le secrétariat de la Linafoot pour ce mardi devra-t-elle se pencher sur cette question lancinante afin de trouver une formule bancable de la Division 1. La Fécofa et la Linafoot, souffle-ton, aurait pris l'option d'une nouvelle formule de segmenter le championnat en deux poules avec Mazembe et V.Club comme têtes de séries. L'on évoquerait même le passage de quatorze clubs à seize, avec huit clubs par poule. Les deux éventuels clubs qui pourraient être incorporés sont le vainqueur de la Coupe du Congo FC MK de Kinshasa et le finaliste malheureux, Vutuka de Bandundu. La dernière décision appartiendrait aux sociétaires d'accepter ou rejeter cette formule.

Martin Enyimo

10^e COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe bat Entente Sétif

Les Corbeaux du Katanga ont obtenu leur ticket pour la demi-finale en cinquième et avant-dernière journée de la phase des poules pour le groupe A.

L'équipe coachée par le technicien français Patrice Carteron a dominé, le 14 septembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi l'Entente Sétif d'Algérie par trois buts à un. Le Tanzanien Thomas Ilimwengu a ouvert la marque dès la deuxième minute de jeu. Mais Entente Sétif a égalisé rapidement à la 4e minute par Khaled. Mais les Corbeaux du Katanga ont repris l'avantage au tableau d'affichage à la 15e minute par le capitaine Trésor Mputu sur une passe décisive du défenseur central Joël Kimuaki. Thomas Ulimwengu est revenu à la charge à la 27e minute pour le troisième but d'une équipe de Mazembe euphorique. À la fin de la première période donc, le club de Lubumbashi disposait déjà d'une avance de trois buts à un. Et au retour des vestiaires, c'est l'autre Tanzanien, Bwana Ali Samatha, a inscrit le quatrième but de Mazembe à la 61e minute, après avoir passé en revue la défense d'Entente Sétif et mis dans le vent le portier Boualem. Mais les joueurs du nouvel entraîneur Kheireddine Madoui d'Entente Sétif, qui a pris

la place du Français Hubert Velud limogé, ont réussi à réduire l'écart par le biais de Gourmi à la 71e minute.

Pour cette rencontre, Robert Kidia a été titularisé dans les perches des Corbeaux. En défense, on a retrouvé Éric Nkulukuta sur le côté droit de la défense, et Jean Kasusula à gauche. Joël Kimuaki et le Zambien Sunzu Stopila ont servi la muraille dans l'axe de la défense. Au milieu de terrain, Patrice Carteron a fait confiance le Zambien Nathan Sinkala à la récupération, aidé par son compatriote Given Singuluma. Trésor Mputu a été chargé du rôle d'animateur de jeu dans l'axe, alors que le trio d'attaque a été composé du Tanzanien Thomas Ulimwengu sur la gauche, son compatriote Bwana Ali Samatha dans l'axe et le Zambien Rainford Kalaba excentré à gauche. C'est donc une équipe très offensive que Carteron a aligné, avec cinq joueurs à vocation très offensive, sans compter les deux latéraux Nkulukuta et Kasusula suffisamment portés vers l'attaque aussi. Le gardien de but

Aimé Bakula, le Zambien Hichani, le Ghanéen Richard Boateng, Patrick Ilongo Saddam, le Ghanéen Salomon Asante et le Malien Cissé ont débuté sur le banc. À la 65e minute, Ilongo Saddam est monté à la place de Sinkala et Salomon Asante à la place d'Ulimwengu. Et Salomon Asante a d'ailleurs fauché dans la surface de réparation d'Entente Sétif dans les temps additionnels de la partie; mais le penalty accordé par l'arbitre raté par Ilongo Ngasanya. Au final, Mazembe s'est imposé par quatre buts à deux, compostant pratiquement son ticket pour la demi-finale de la 10^e Coupe de la Confédération. En effet, les Corbeaux du Katanga sont premiers de leur groupe avec dix points au terme de la cinquième journée. CA Bizerte et FUS de Rabat vont se disputer la deuxième place du groupe, alors qu'Entente Sétif est bon dernier du groupe. En dernière journée, Mazembe sera accueilli par FUS à Rabat au Maroc, alors que Bizerte effectuera le déplacement de Sétif.

M.E.

FOOTBALL AU QATAR

Premier but de Kabangu

Arrivé au Qatar au mercato d'hiver en provenance de Mazembe, Patou Kabangu a offert à son nouveau club le point du match à égalité à la reprise du championnat. Pour leur part, Yves Diba et Al Sailiya ont été contraints au nul et l'ancien joueur de V.Club a été remplacé.



Patou Kabangu et Yves Diba évoluant dans le championnat du Qatar

L'attaquant international congolais Patou Kabangu, surnommé Esaï, a ouvert son compteur but dans son nouveau club, Al Ahli Doha. En premier match de la reprise du championnat du Qatar, Al Ahli Doha a fait un but partout avec la formation d'Al Gharafa. Mené dès la 16e minute de jeu, Al Ahli est revenu au score grâce au but de Patou Kabangu à la 51e minute, offrant le point du match à égalité. Mais Patou Kabangu a finalement été remplacé à la 75e minute, laissant sur le terrain son coéquipier, l'autre international congolais du club, Alain Kaluyitukadioko.

Ce dernier a donc joué toute la rencontre. Kabangu est arrivé à Al Ahli Doha au mercato d'été, après un bref retour au sein du Tout-puissant Mazembe. Le club de Lubumbashi l'avait prêté à Anderlecht de Belgique. Mais l'attaquant congolais n'a pas été gardé chez les Mauves de Bruxelles et a décidé de rentrer au bercail avant de se relancer à Al Ahli au Qatar. Et visiblement, il réussit son entrée en club, en signant d'entre de jeu un but important qui offre au club son premier point.

Toujours dans le cadre de la reprise du championnat qatari, Yves Diba Ilunga a été titularisé à Al Sailiya lors du match nul contre Lekhmiya, club coaché par le technicien belge Éric Gerets. L'ancien buteur de Mishiki, Lupopo, V.Club, Al Narjan et Al Raed en Arabie Saoudite n'a pas marqué car il a été remplacé à l'heure de jeu. C'est donc partie remise pour lui qui a fait une pré-saison éblouissante avec son nouveau club.

M.E.

Werrason lance le maxi single « Éducation »

L'opus est dans les bacs depuis le 16 septembre et comporte quatre titres : « Sautez Premier », « Tous à l'école », « Prise de conscience », « Grand Cœur ». Deux clips de ce maxi single sont déjà diffusés sur les différentes chaînes de télévision et les stations radio. L'artiste lance également le clip de la chanson « I found a way » réalisé en duo avec le chanteur de RnB Mohombi. « I Found a way » sera disponible en vente digitale à partir du 4 octobre sur les différents sites de vente tel que iTunes. Entre-temps, le roi de la forêt prépare son prochain album intitulé « Flèche Ingeta Ezui Ezui ».

Patrick Kianimi





Les équipes qui vont participer au Championnat d'Afrique Airtel Jeunes Talents atterrissent sur le sol nigérian

Lagos, Nigeria, 15 Septembre 2013: Les équipes qui vont participer à la deuxième édition du championnat d'Afrique Airtel Jeunes Talents arrivent sur le sol nigérian au compte-gouttes. Le coup d'envoi du tournoi continental aura lieu lundi au Stade Agege de Lagos. De nombreuses

d'exhiber leur talent devant un public large. Depuis sa création, le tournoi a permis à de nombreux joueurs africains d'intégrer des clubs de première division, ainsi que les équipes nationales de leurs pays.

«A travers ce tournoi, Airtel permet à de nombreux



Arrivée à Lagos de l'équipe Airtel Jeunes Talents Congo Brazzaville

personnalités sportives, dont Robert Pires, assisteront au plus grand tournoi africain pour les moins de 17 ans. La présence de l'ancien joueur d'Arsenal et de l'équipe nationale de France galvanisera, sans aucun doute, les jeunes footballeurs africains qui aspirent tous à avoir une carrière similaire à la sienne.

joueurs issus des milieux défavorisés de réaliser leurs rêves. Le tournoi, qui sera fortement médiatisé, est un excellent tremplin pour eux. Grâce à Airtel, de nombreux joueurs qui vont participer à ce tournoi, ont pris l'avion pour la première fois de leur vie et sont excités à l'idée d'affronter les meilleurs joueurs du continent. Pendant une semaine, ces jeunes footballeurs vont avoir un avant-

gout du monde professionnel. Ils vont vivre et une aventure enrichissante et cette expérience n'a pas de prix», raconte Segun Ogunsanya, le Président Directeur Général d'Airtel Nigeria.

Le championnat d'Afrique Airtel Jeunes Talents va se dérouler à Lagos, au Nigeria du 16 au 22 Septembre 2013. Les meilleurs joueurs du tournoi participeront ensuite à des stages de football qui seront supervisés par les entraîneurs des centres de formation d'Arsenal et de Manchester United. Les stages de football auront lieu au mois d'Avril 2014 à Lagos (Nigeria) et à Lubumbashi (République Démocratique du Congo).



L'équipe zambienne, qui est arrivée vendredi soir, fut la première à poser ses valises sur le sol nigérian. Leurs homologues ghanéens leur ont emboité le pas quelques heures plus tard. Les joueurs nigériens, les champions en titre dans la catégorie masculine, ont atterri à l'aéroport international Murtala Mohammed d'Ikeja samedi après-midi, en même temps que l'équipe du Congo Brazzaville. Les équipes du Gabon, de Madagascar, du Burkina Faso, du Nigeria, du Rwanda, de la République Démocratique du Congo, de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Tchad, du Malawi, de la Sierra Leone, et du Kenya vont également participer à la fête du football africain pour les moins de 17 ans.

Le tournoi Airtel Jeunes Talents est une initiative de la société de télécommunications Airtel qui consiste à donner l'opportunité aux jeunes footballeurs de moins de 17 ans

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 275 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de Juillet 2013. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com

JEUX DE LA FRANCOPHONIE 2013

Le Congo bisse contre le Maroc et rentre dans l'histoire

Dimanche, à Nice, les Diablotins ont remporté la finale des Jeux de la Francophonie en battant le Maroc 2-1 grâce à un doublé d'Obassi. En conservant le titre acquis à Beyrouth en 2009, les joueurs de Jean-Éloi Mankou entrent dans l'histoire de la compétition, au même titre que le technicien congolais, déjà sur le banc au Liban. Arrivée dans des conditions rocambolesques, diminuée par plusieurs défections, la formation congolaise a souffert face aux Marocains, mais a trouvé les ressources morales pour l'emporter. Chapeau bas, messieurs les Diablotins.

Après la demi-finale remportée aux tirs au but face au Sénégal, Jean-Éloi Mankou avait vanté la force morale de son équipe. Lors de la finale, hier, face au Maroc, les Diablotins lui ont donné raison, en s'imposant 2-1 à l'issue d'une rencontre qu'ils auraient dû perdre.

Car, depuis le début du mois de septembre, tout était écrit pour que la défense du titre remporté à Beyrouth tourne au fiasco : absence de préparation digne de ce nom, visas refusés par les autorités françaises, arrivée tardive d'un groupe restreint et rapidement diminué par des défections (au moins deux avant la finale), un calendrier infernal de cinq matchs en six jours (quand la Fifa impose normalement 48 h de repos entre deux rencontres). Autant de circonstances défavorables qui semblent avoir soudé ce groupe, dont l'envie et la motivation ont été décuplées. La France fut la première à en faire les frais (3-0), comme le Canada (3-1) et dans une moindre mesure le Rwanda (1-1). Après une épique séance de tirs au but, face au Sénégal, les courageux Diablotins se sont ouverts les portes de la finale.



Le Diable rouge Romaric Etou répond à la presse

Une finale qui allait vite se révéler difficile pour les Diablotins, au banc de touche version light (seulement trois remplaçant, gardien compris) : pour compenser l'absence de Bassoumba, disparu depuis jeudi, le coach Mankou a fait monter Mayanith d'un cran, remplacé dans l'axe par Nkounka, comme en demi-finale. Mais les véloces et techniques Marocains donnent rapidement le tournis aux hommes de Jean-Éloi Mankou, qui sont proches du KO, quand Étou sèche Hassouni aux abords de la surface, mais l'arbitre ne bronche pas.

Quelques incursions du trio Akoli-Obassi-Biassadila, l'une des valeurs ajoutées de cette équipe durant le tournoi, égalaient la performance congolaise, mais Obassi manque l'immanquable sur un contre de Biassadila (5^e). Face à la maîtrise collective et individuelle du Maroc, l'homme du match sera pendant longtemps James Ekoko : le gardien congolais a multiplié les parades (18^e, 22^e, 44^e, 67^e, 68^e,

80^e), aériennes et au sol, et s'il n'est pas irréprochable sur l'ouverture du score d'Ati Allah (31^e), il a permis au Congo de rester dans le match jusqu'aux derniers instants.

Une performance précieuse, car si le Congo pliait pendant plus d'une heure face aux Lionceaux, le Congo ne rompait pas. Et revenait dans le match sur un coup de pied arrêté bien tiré, enfin, par Loussoukou et repris de la cuisse par Obassi (76^e). Presque inespéré pour les valeureux Diablotins qui doubleraient ensuite le score à la 84^e : après une intervention dans sa surface, Ékoko dégage au large, Bidimbou dévie dans la course d'Obassi qui bat Benachour d'une reprise du droit (2-1, 83^e). Notons que les deux entrants, Loussoukou et Bidimbou, sont impliqués sur les buts, validant le coaching du staff technique.

Dominés et épuisés, les Diablotins réalisent ainsi un véritable exploit, légèrement aidé par l'arbitre du match, qui oublie un penalty flagrant sur une faute d'Étou (86^e) et avait auparavant annulé un but marocain (55^e) pour une poussette peu évidente. Coutumiers du fait, quand les événements ne tournent pas en leur faveur, les Nord-Africains perdent alors leurs nerfs, à l'image de ce mauvais geste de Qasmi à la 91^e, synonyme de rouge. Tant mieux pour les Congolais, qui l'ont vraiment mérité. Disons-le avec franchise, cette équipe est courageuse et valeureuse, ce qui ne veut pas dire qu'elle manque de talent. De bout en bout, les lacunes observées dans la fluidité du jeu ont été effacées par l'esprit « commando » d'une équipe qui voulait prouver à tout le monde, tant aux autorités françaises qu'aux instances congolaises, qu'elle méritait davantage de considération et de moyens que ce dont elle a bénéficié

ces dernières semaines.

Première nation de l'histoire des Jeux à conserver son trophée, le Congo rentre dans l'histoire de la compétition et peut être fier de ses Diablotins. Cette génération, associée à l'équipe du Chan, représente une vraie chance de podium aux Jeux africains de 2015, qui se tiendront à Brazzaville. Donnons leur l'occasion d'y briller, avec une préparation à la hauteur de l'événement et des attentes du peuple et des autorités. Fermé depuis mars 2013, le CNFF doit rouvrir ses portes pour permettre aux sélections de jeunes de se retrouver régulièrement et de travailler les automatismes et les phases de jeu. Avoir gagné les Jeux de la Francophonie sans s'y préparer tenait du miracle et si les instances sportives veulent vraiment remporter les Jeux africains de 2015, il faudra cette fois préparer l'événement.

Un retour triomphal

Les compétiteurs congolais ont regagné le pays, le 16 septembre, avec quatre médailles dont deux en or, sous les applaudissements du public venu saluer leurs exploits.

La performance la plus éclatante de ces septièmes Jeux de la Francophonie est sans nul doute celle des footballeurs congolais. Derniers à entrer dans la compétition, ils ont terminé premiers.

En l'emportant en finale face au Maroc 2-1, le Congo a ainsi conservé son titre acquis à Beyrouth en 2009. Une grande première d'autant plus que le pays est l'unique à avoir remporté deux fois consécutivement le tournoi de football masculin de ces jeux. Par ailleurs, le Diable rouge Percyl Obassi s'est hissé au rang de meilleur buteur de la compétition. L'attaquant congolais est l'auteur de quatre réalisations

en cinq matchs, dont un doublé en finale.

Les exploits du Congo se sont étendus jusque sur le plan culturel. Au hip hop notamment, les danseurs du groupe « I dance » ont remporté la médaille d'or. Ils ont présenté une chorégraphie qui a conquis le public francophone et le jury. ainsi, ils ont pris le dessus sur leurs concurrents français. Le pays a également empoché la médaille d'argent en photographie grâce à Baudoin Mouanda et une en bronze au conte. Pour le chef de la délégation congolaise à Nice, Ernest Mouayi Taya, ces compétiteurs reviennent de loin. « Nous avons accusé des difficultés énormes pour arriver à ces exploits. L'équipe de football notamment avait été écartée de la compétition. C'est après moult négociations que nous avons été reconduits. Heureusement pour nous, les athlètes ont tenu bon », a-t-il déclaré. Le défenseur Romaric Etou a abondé dans le même sens : « Nous avons été sous-estimés mais nous avons gardé le moral afin de rendre à notre pays l'honneur qu'il mérite », a expliqué le Diable rouge. Même si certaines sources n'ont pas manqué de souligner que deux joueurs ont fait défection.

La moisson des Congolais aux Jeux de la Francophonie s'améliore édition après édition. En 1989, les athlètes avaient décroché la médaille de bronze. Lors de la 3^e édition en 1997 à Madagascar, le pays est monté d'une marche en remportant la médaille d'argent avant la double consécration à Beyrouth en 2009 et récemment à Nice. Il faudra attendre les Jeux de 2017 prévus en Côte d'Ivoire pour voir le Congo glaner encore davantage de médailles.

**Camille Delourme
et Rominique Nerplat Makaya**

LIGUES AFRICAINE DES CHAMPIONS

Les Fauves se remettent en confiance

Le but de Davy Dimitri Bissiki Magnokélé, inscrit à la 72^e minute, a réhabilité les chances de qualification de l'Athlétic club Léopards qui s'est imposé 1-0 face à Orlando Pirates.

Le Zamalek éliminé, ils ne sont plus que trois à se disputer les deux places qualificatives pour les demi-finales de la reine des compétitions africaines des clubs : le National Al Ahly d'Égypte, les Congolais d'Athlétic club Léopards et le club sud africain d'Orlando Pirates.

La dernière journée permettra de connaître lequel des trois clubs sera recalé. Les grandes équipes ne meurent pas, dirait-on pour Al Ahly et l'AC Léopards, les deux vainqueurs de la saison écoulée. Le National Al Ahly du Caire en perte de vitesse au début de la compétition a pris le 15 septembre les commandes du groupe de la mort. Les sextuples champions d'Afrique se sont imposés 4-2 devant sa plus sérieuse rivale, le Zamalek.

AC Léopards bien parti

Avec 10 points, soit trois de plus que

ses concurrents, les tenants du titre (Al Ahly) sont presque qualifiés pour les demi-finales. Ils ont encore un challenge : batailler fort pour l'emporter ou obtenir un précieux point en Afrique du sud qui les maintiendrait en tête du groupe. Au cas où Al Ahly perdait et que l'AC Léopards obtenait une victoire, les deux équipes seraient à égalité soit 10 points chacun. Dans ces conditions les qualifiés seront sélectionnés sur la base des critères retenus par la CAF (lire l'encadré).

De quoi booster la détermination des Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari n'ont plus d'autres choix que sortir le grand jeu afin de gagner face à une équipe certes déjà éliminée mais qui est prête à une résistance. Les dirigeants entendent mettre les bouchées doubles pour réussir l'ex-

exploit de la qualification en Égypte. Les joueurs sont rentrés à l'internat dès le lendemain du match contre Orlando ce jusqu'au jour du départ pour l'Égypte. « Après le match j'ai réuni les joueurs pour leur dire que ce que nous jouons dimanche est presque une finale. Nous devrions travailler d'arrache-pied tout en restant concentrés », a précisé le président du club.

Le pari de la relance gagné

En battant le 14 septembre sur sa pelouse l'une des meilleures équipes du groupe, Orlando Pirates, sur un score étrié d'un but à zéro, l'AC Léopards de Dolisie a lui aussi montré qu'on l'avait enterré un peu vite. Après deux défaites consécutives subies face aux tenants du titre, les Fauves du Niari ont su rebondir en



Le but qui a réhabilité les chances de qualification des Léopards (Crédit Photo Kwamy)

imposant à leur tour une seconde défaite d'affilée au club sud africain avant de revenir à la hauteur de celui-ci avec 7 points. Leur retard se situe désormais qu'au goal différence particulier sur Orlando Pirates. La différence des buts lors de la confrontation directe les place actuellement deuxième du groupe.

Vaincre ou mourir en Égypte

Les Fauves du Niari faisaient monter la pression en multipliant les débordements et centres pour trouver Guelord Bhebey Ndey dont la présence à la pointe de l'attaque poussait les Sud africain à jouer plus bas. Dans quel état d'esprit les Fauves aborderont-ils leur dernier match de poules contre le Zamalek ? C'est la question qui hante l'esprit des dirigeants. « Nous allons en Égypte,

pas pour aller chercher un nul mais cette fois avec la volonté d'aller jouer comme si nous étions à Denis-Sassou-N'Guesso. Nous irons en Égypte dans la seule ambition de gagner. Là est mon ambition et notre devoir d'ailleurs. Nous jouons le va-tout. C'est vaincre ou mourir », a déclaré Remy Ayayas Ikounga. Et à Cyril Ndonga l'entraîneur d'ajouter : « Nous sommes conscients qu'il faut aller batailler très fort du côté du Caire pour la qualification. Mais rien n'est impossible. Nous avons joué contre cette équipe de Zamalek. Ce sera notre deuxième confrontation dans la même compétition. Nous avons tiré un certain nombre d'enseignements mais nous allons préparer ce match sérieusement », a souligné le coach.

James Golden Éloué

En cas d'égalité des points entre les deux équipes ou plus, au terme des matches de groupes, les équipes seront départagées selon les critères suivants : au plus grand nombre de points obtenus lors des rencontres directes entre les équipes en question. À la différence de buts lors rencontres directes entre les équipes concernées. Au plus grand nombre de buts marqués en déplacement dans les rencontres directes entre ces équipes, à la meilleure différence de buts sur l'ensemble des parties disputées dans le groupe. Et au nombre de buts marqués sur l'ensemble des matches du groupe.